

Belgium-Chièvres: Gas oils

OJ S 162/2020 21/08/2020

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Chièvres

Postal address: Rue Grand Vivier 2

Town: Chièvres

NUTS code: BE321 Arr. Ath

Postal code: 7950

Country: Belgium

Contact person: Mme Isabelle Jennart

E-mail: i.jennart@chievres.be

Telephone: +32 68656818

Internet address(es):

Main address: www.chievres.be

I.2. Information about joint procurement

The contract is awarded by a central purchasing body

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/793/FN/2020>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Accord-cadre — approvisionnement en gasoil extra, à déverser dans les citernes

Reference number: CSCH 793 - gasoil extra

II.1.2. Main CPV code

09134000 Gas oils

II.1.3.

Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Voir II.2.4)

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE321 Arr. Ath

Main site or place of performance: Ville de Chièvres, 7950 Chièvres.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché est un marché de fournitures sous la forme d'un accord-cadre ayant pour objet la fourniture par camion-citerne de gasoil extra, à déverser dans les citernes.

Les quantités réelles nécessaires ne sont pas connues. En fonction de leurs besoins réels, les entités utilisatrices passeront commande auprès de l'adjudicataire.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: Ristourne proposée. / Weighting: 100

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions for participation**III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

— le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

Motifs d'exclusion obligatoire

Sauf dans le cas où le soumissionnaire démontre avoir pris des mesures correctrices conformément à l'article 70 de la loi du 17.6.2016, est exclu de la procédure de passation, à quel que stade que ce soit, le soumissionnaire ayant fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes:

- 1) participation à une organisation criminelle;
- 2) corruption;
- 3) fraude;
- 4) infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
- 5) blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme;
- 6) travail des enfants ou autre forme de traite des êtres humains;
- 7) occupation de ressortissants de pays tiers en situation illégale.

Les exclusions visées aux 1) à 6) s'appliquent uniquement pour une période de cinq ans à compter de la date du jugement. L'exclusion mentionnée aux point 7) s'applique pour une période de cinq ans à partir de la fin de l'infraction.

Motifs d'exclusion relatifs aux dettes sociales et fiscales:

Est exclu de la participation à la procédure de passation, à quel que stade que ce soit, le soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et de taxes ou de cotisations de sécurité sociale.

Est néanmoins admis à participer à la procédure le soumissionnaire qui:

- n'a pas une dette en cotisations ou une dette fiscale supérieure à 3 000 EUR;
- ou a obtenu pour cette dette des délais de paiement qu'il respecte strictement;
- ou qui démontre qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une créance certaine, exigible et libre de tout engagement à l'égard de tiers s'élevant à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales et sociales.

Motifs d'exclusion facultative

Sauf dans le cas où le soumissionnaire démontre avoir pris des mesures correctrices conformément à l'article 70 de la loi du 17.6.2016, peut être exclu de la procédure de passation, à quel que stade que ce soit, le soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants:

- 1) lorsque le pouvoir adjudicateur peut prouver que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail;
 - 2) lorsque le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation ou a fait aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou toute autre situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
 - 3) lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité;
 - 4) lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclus des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence;
 - 5) lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts;
 - 6) lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de concurrence résultant de la participation préalable du soumissionnaire à la préparation de la procédure de passation;
 - 7) lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable;
- ...(voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) le chiffre d'affaire relatif à l'approvisionnement en gasoil extra pour les trois derniers comptes annuels du soumissionnaire publiés le jour de la remise des offres.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) 500 000 EUR de chiffre d'affaires/an.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) l'expérience du soumissionnaire sera établie par un minimum de trois marchés publics et/ou privés effectués pendant les trois dernières années l'approvisionnement en gasoil extra.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) 350 000 EUR TVA comprise pour chacun.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/09/2020 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 22/03/2021

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 23/09/2020 Local time: 10:00

Place:

Ville de Chièvres, Rue Grand Vivier 2 à 7950 Chièvres.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be>

VI.4. Procedures for review**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'État

Town: Bruxelles

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

18/08/2020